

REÇU EN PREFECTURE

Le 15 mars 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉBARTEMENT DE LO LO DE BARTEMENTO DE LO DE BARTEMENTO DE LO DE BARTEMENTO DE LO DE BARTEMENTO DE LO DESARTEMENTO DE LO DESARTEMENTO.



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 07 mars 2024 Publié le : 15/03/2024

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City-4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 7.

La séance est ouverte à 18h11 et levée à 23h00

Etaient présents : Audeux : Mme Agnès BOURGEOIS, Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, Besançon: Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET (à partir de la question n° 16), Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE (à partir de la question n° 28), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 48 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 34 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Bonnay: M. Gilles ORY (à partir de la question n° 9), Busy: M. Philippe SIMONIN, Byans-Sur-Doubs: M. Didier PAINEAU, Chaleze: M. René BLAISON, Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Champagney: M. Olivier LEGAIN, Champvans-Les-Moulins: M. Florent BAILLY, Châtillon-Le-Duc: Mme Catherine BOTTERON, Chevroz: M. Franck BERNARD, Cussey-Sur-L'Ognon: Jean-François MENESTRIER, Dannemarie-Sur-Crête: Mme Martine LEOTARD, Deluz: M. Fabrice TAILLARD, Devecey: M. Gérard MONNIEN, Ecole-Valentin: M. Yves GUYEN, Fontain: M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, Francis: M. Emile BOURGEOIS, Geneuille: Mme Sandrine BOUTARD, suppléante, Gennes: M. Jean SIMONDON, Grandfontaine: M. Henri BERMOND, La Vèze: M. Jean-Pierre JANNIN, Larnod: M. Hugues TRUDET (à partir de la question n° 13), Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ, Mamirolle : M. Daniel HUOT, Miserey-Salines : M. Marcel FELT (à partir de la question n° 5), Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK, Palise : M. Daniel GAUTHEROT, Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, Pirey: M. Patrick AYACHE, Pouilley-Français: M. Yves MAURICE, Pouilley-Les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET, Pugey: M. Frank LAIDIE, Roche-Lez-Beaupré: M. Jacques KRIEGER, Roset-Fluans: M. Jacques ADRIANSEN, Saint-Vit: Mme Anne BIHR, Saint-Vit: M. Pascal ROUTHIER, Saône: M. Benoît VUILLEMIN, Serre-Les-Sapins: Mme Valérie BRIOT, suppléante (jusqu'à la question n° 20 incluse) puis M. Gabriel BAULIEU (à partir de la question n° 21), Tallenay: M. Ludovic BARBAROSSA, Thise: M. Pascal DERIOT, Thoraise: M. Jean-Paul MICHAUD, Torpes: M. Denis JACQUIN, Velesmes-Essarts: M. Jean-Marc JOUFFROY, Venise: M. Jean-Claude CONTINI, Vieilley: M. Franck RACLOT, Vorges-Les-Pins: Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX, Besançon : Mme Frédérique BAEHR, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, **Beure**: M. Philippe CHANEY, **Boussières**: M. Eloy JARAMAGO, Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE, Champoux: M. Romain VIENET, Chaucenne: M. Alain ROSET, Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET, La Chevillotte: M. Roger BOROWIK, Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER, Marchaux-Chaudefontaine: M. Patrick CORNE, Mazerolles-Le-Salin: M. Daniel PARIS, Merey-Vieilley: M. Philippe PERNOT, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ, Montferrand-Le-Château: Mme Lucie BERNARD, Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, Nancray: M. Vincent FIETIER, Noironte: M. Philippe GUILLAUME, Novillars: M. Bernard LOUIS, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY, Vaire: Mme Valérie MAILLARD, Villars-Saint-Georges: M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Didier PAINEAU

Procurations de vote : Besançon : Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Annaïck CHAUVET à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Benoit CYPRIANI à Mme Françoise PRESSE, M. Cyril DEVESA à Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT à Mme Claude VARET, Mme Sadia GHARET à Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n° 28), M. Abdel GHEZALI à M. Jean-Hugues ROUX, Mme Valérie HALLER à Mme Lorine GAGLIOLO, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Laurence MULOT, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 27 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 49), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Carine MICHEL à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 35), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (à partir de la question n° 14), Mme Juliette SORLIN à Mme Julie CHETTOUH, M. Nathan SOURISSEAU à M. François BOUSSO, Mme Sylvie WANLIN à M. Nicolas BODIN, Mme Christine WERTHE à M. Saïd MECHAI, Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE à M. Jacques KRIEGER, Chemaudin et Vaux: M. Gilbert GAVIGNET à Mme Marie ZEHAF, Larnod: M. Hugues TRUDET à M. Philippe SIMONIN (jusqu'à la question n° 12 incluse), Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE à M. René BLAISON, Mazerolles-Le-Salin: M. Daniel PARIS à M. Emile BOURGEOIS, Montfaucon: M. Pierre CONTOZ à M. Benoît VUILLEMIN, Morre: M. Jean-Michel CAYUELA à M. Daniel HUOT, Noironte: M. Philippe GUILLAUME à M. Florent BAILLY, Rancenay: Mme Nadine DUSSAUCY à M. Henry BERMOND, Vaire: Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2024/2024.00038 Rapport n°25 - Enseignement Supérieur et Recherche Soutien contrats doctoraux uFC 2023 – Avenant 1

Enseignement Supérieur et Recherche Soutien contrats doctoraux uFC 2023 – Avenant 1

Rapporteur: Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission 2	31/01/2024	Favorable
Bureau	15/02/2024	Favorable

Inscription budgétaire			
BP 2024 et PPIF 2024-2028	Montant total de l'opération : 360 000€		
« Enseignement supérieur »			
SOUS RESERVE DE VOTE DU BP 2024 ET DU PPIF 2024-2028			

Résumé:

Par une délibération du Conseil Communautaire n° 2023/2023.06660 du 28 septembre 2023, GBM actait son soutien en faveur de 3 contrats doctoraux. Compte tenu du délai entre la présentation par l'uFC des candidatures et la délibération valant décision officielle, deux des trois candidats sélectionnés ont accepté en anticipation un autre sujet de thèse pour lequel le financement était certain. Deux autres candidats répondant aux exigences académiques demandées viennent donc les remplacer, les sujets sélectionnés restant identiques. A ce titre, un avenant à la convention doit être réalisé.

I. Contexte

Dans le cadre de sa politique Enseignement supérieur - Recherche, GBM soutient activement la jeune recherche se déployant au sein des laboratoires publics de son territoire, avec la double exigence de l'excellence scientifique et de l'impact territorial.

Par une délibération du Conseil Communautaire n° 2023/2023.06660 du 28 septembre 2023, GBM actait son soutien en faveur des 3 contrats doctoraux suivants :

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : Développement d'une source non classique pour un réseau d'information quantique spatial (QIN) basé sur la technologie intégrée du guide d'ondes Zn-PPLN

Directeur de thèse : MEROLLA Jean-Marc

Nom du candidat : COLLE Steven Unité de recherche : FEMTO ST

Ecole doctorale: SPIM

Résumé: Le projet de thèse est proposé dans un cadre de construction d'un Laboratoire commun au sein du département d'Optique et propose le développement à FEMTO d'activité d'intégration et de développement de composants quantiques innovants avec la société bisontine AUREA Technology pour des applications spatiales. Le sujet s'inscrit dans les ambitions de développement des activités à la fois de recherche et industrielles du département en ligne avec la stratégie de l'Institut Femto dans le développement d'activités rayonnantes au niveau recherche et à fort impact sociétal.

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : Fonction de l'éosinophile dans la résolution de l'inflammation asthmatique.

Directrice de thèse : BARNIG Cindy Nom du candidat : ECREMENT Alexandre Unité de recherche : UMR RIGHT Ecole doctorale : Environnement-santé

Résumé: L'éosinophile est classiquement considéré comme une cellule effectrice terminale impliquée dans la défense contre certains parasites et dans la réponse inflammatoire dans l'asthme.

Des travaux récents ont révélé de nouveaux rôles pour l'éosinophile, en conditions physiologiques mais aussi en conditions inflammatoires. En effet, l'éosinophile est capable d'interagir avec les cellules natural killer (NK). L'éosinophile possède également des fonctions impliquées dans la résolution de l'inflammation et peut répondre à des molécules pro-résolutives. Plus récemment, différentes sous-

populations d'éosinophiles ont été identifiées avec des rôles potentiels dans l'homéostasie du poumon.

En explorant la fonction de l'éosinophile dans la résolution de l'inflammation asthmatique, ce travail de thèse contribuera à mieux comprendre les mécanismes de cette maladie qui touche jusqu'à 10% de la population au sein des pays industrialisés et à identifier de nouvelles pistes thérapeutiques.

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : La transition écologique de l'industrie du luxe dans un contexte de crise climatique : adaptation des stratégies des acteurs économiques et évolutions des comportements sociétaux.

Directeur de thèse : EL NABOULSI Jihad Nom du candidat : BORNE Romuald

Unité de recherche : CRESE Ecole doctorale : DGEP

Résumé: Le projet de thèse vise à analyser l'impact environnemental de l'industrie du luxe, à examiner les attentes des consommateurs en matière de responsabilité sociale et environnementale des marques, à étudier les stratégies des industriels pour s'accorder aux enjeux environnementaux, à analyser l'efficacité des politiques publiques encourageant la transition écologique des industries, et à étudier les impacts économiques, sociaux et territoriaux de cette transition écologique.

Ces travaux s'inscrivent dans une approche innovante et multidisciplinaire pour répondre à un enjeu économique, environnemental et sociétal majeur, tout en proposant une étude approfondie et contextualisée au secteur du luxe en Franche-Comté.

Compte tenu du délai entre la présentation par l'uFC des candidatures et la délibération valant décision officielle, deux des trois candidats sélectionnés ont accepté en anticipation un autre sujet de thèse pour lequel le financement était certain.

Un avenant à la convention n°2023-10-30 doit ainsi être réalisé afin de modifier les noms de deux des trois candidats sélectionnés, candidats retenus grâce à leur très bon niveau académique.

II. Modifications apportées à la convention

Concernant le sujet « Développement d'une source non classique pour un réseau d'information quantique spatial (QIN) basé sur la technologie intégrée du guide d'ondes Zn-PPLN », le candidat retenu est Sheng YU.

Concernant le sujet « La transition écologique de l'industrie du luxe dans un contexte de crise climatique : adaptation des stratégies des acteurs économiques et évolutions des comportements sociétaux », la candidate retenue est Elizaveta GOLOVANOVA.

Mmes Frédérique BAEHR (1), Catherine BARTHELET (1), Pascale BILLEREY (1), Karine DENIS-LAMIT (1), Anne VIGNOT (2) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (1), Yannick POUJET (1), Anthony POULIN (2) et Benoît VUILLEMIN (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant à la convention joint au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre: 0

Abstention*: 0

Conseillers intéressés : 12

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme, La Présidente,

M. Didier PAINEAU
Conseiller Communautaire

Anne VIGNOT Maire de Besançon



Direction chargée de l'exécution de la convention :

Pôle Développement - Direction Economie, Emploi, Enseignement supérieur et Commerce **Affaire suivie par : Yaël KOUZMINE** Tel : 03 81 61 52 09 / yael.kouzmine@grandbesancon.fr

Avenant n°1 à la convention n°2023-10-30 relative au financement de contrats doctoraux

ENTRE:

La Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole représentée par Madame Anne VIGNOT, Présidente en exercice, dûment autorisée à signer le présent avenant à la convention par délibération du Conseil communautaire en date du 01/02/2024, ci-après désignée « GBM », d'une part,

ET

L'université de Franche-Comté, dont le siège est situé 1 rue Claude GOUDIMEL à Besançon, représentée par Madame Marie-Christine WORONOFF, Présidente, ci-après désignée « l'uFC ou le bénéficiaire », d'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

PREAMBULE:

Dans le cadre de sa politique Enseignement supérieur - Recherche, GBM soutient activement la jeune recherche se déployant au sein des laboratoires publics de son territoire, avec la double exigence de l'excellence scientifique et de l'impact territorial.

Par une délibération du Conseil Communautaire n° 2023/2023.06660 du 28 septembre 2023, GBM actait son soutien en faveur des 3 contrats doctoraux suivants :

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : Développement d'une source non classique pour un réseau d'information quantique spatial (QIN) basé sur la technologie intégrée du guide d'ondes Zn-PPLN

Directeur de thèse : MEROLLA Jean-Marc

Nom du candidat : COLLE Steven Unité de recherche : FEMTO ST

Ecole doctorale: SPIM

Résumé: Le projet de thèse est proposé dans un cadre de construction d'un Laboratoire commun au sein du département d'Optique et propose le développement à FEMTO d'activité d'intégration et de développement de composants quantiques innovants avec la société bisontine AUREA Technology pour des applications spatiales. Le sujet s'inscrit dans les ambitions de développement des activités à la fois de recherche et industrielles du département en ligne avec la stratégie de l'Institut Femto dans le développement d'activités rayonnantes au niveau recherche et à fort impact sociétal.

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : Fonction de l'éosinophile dans la résolution de

l'inflammation asthmatique.

Directrice de thèse : BARNIG Cindy Nom du candidat : ECREMENT Alexandre

Unité de recherche : UMR RIGHT Ecole doctorale : Environnement-santé

Résumé : L'éosinophile est classiquement considéré comme une cellule effectrice terminale impliquée dans la défense contre certains parasites et dans la réponse inflammatoire dans l'asthme.

Des travaux récents ont révélé de nouveaux rôles pour l'éosinophile, en conditions physiologiques mais aussi en conditions inflammatoires. En effet, l'éosinophile est capable d'interagir avec les cellules *natural killer* (NK). L'éosinophile possède également des fonctions impliquées dans la résolution de l'inflammation et peut répondre à des molécules pro-résolutives. Plus récemment, différentes sous-populations d'éosinophiles ont été identifiées avec des rôles potentiels dans l'homéostasie du poumon.

En explorant la fonction de l'éosinophile dans la résolution de l'inflammation asthmatique, ce travail de thèse contribuera à mieux comprendre les mécanismes de cette maladie qui touche jusqu'à 10% de la population au sein des pays industrialisés et à identifier de nouvelles pistes thérapeutiques.

Sujet prévisionnel du contrat doctoral : La transition écologique de l'industrie du luxe dans un contexte de crise climatique : adaptation des stratégies des acteurs économiques et évolutions des comportements sociétaux.

Directeur de thèse : EL NABOULSI Jihad Nom du candidat : BORNE Romuald

Unité de recherche : CRESE Ecole doctorale : DGEP

Résumé: Le projet de thèse vise à analyser l'impact environnemental de l'industrie du luxe, à examiner les attentes des consommateurs en matière de responsabilité sociale et environnementale des marques, à étudier les stratégies des industriels pour s'accorder aux enjeux environnementaux, à analyser l'efficacité des politiques publiques encourageant la transition écologique des industries, et à étudier les impacts économiques, sociaux et territoriaux de cette transition écologique. Ces travaux s'inscrivent dans une approche innovante et multidisciplinaire pour répondre à un enjeu économique, environnemental et sociétal majeur, tout en proposant une étude approfondie et contextualisée au secteur du luxe en Franche-Comté.

Compte tenu du délai entre la présentation par l'uFC des candidatures et la délibération valant décision officielle, deux des trois candidats sélectionnés ont accepté en anticipation un autre sujet de thèse pour lequel le financement était certain.

Le présent avenant a pour objet de modifier les noms de deux des trois candidats sélectionnés, candidats retenus grâce à leur très bon niveau académique.

ARTICLE 1 : L'article 1: « Objet » est modifié comme suit :

Concernant le sujet « Développement d'une source non classique pour un réseau d'information quantique spatial (QIN) basé sur la technologie intégrée du guide d'ondes Zn-PPLN », le candidat retenu est Sheng YU.

Concernant le sujet « La transition écologique de l'industrie du luxe dans un contexte de crise climatique : adaptation des stratégies des acteurs économiques et évolutions des comportements sociétaux », la candidate retenue est Elizaveta GOLOVANOVA.

ARTICLE 2 à 9 :

Les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait en deux exemplaires originaux

Le à Besançon,

;

Le

à Besançon,

Pour la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole La Présidente Pour l'université de Franche-Comté La Présidente

Madame Anne VIGNOT

Madame Marie-Christine WORONOFF